



RETRAITES
LA COLÈRE
DE PATRICK
MARTIN,
LE PATRON
DU MEDEF

Pages 22-23



RACHIDA DATI
À PROPOS DE C8
"LES
TÉLÉSPECTATEURS
INJUSTEMENT
PRIVÉS D'UN MÉDIA"

Pages 10-11



**Cérémonie
des César**
La grand-messe
du cinéma français
fête ses 50 ans.
Rétrospective

Pages 42-43

ÉVÈNEMENT MOHAMED AMRA ARRÊTÉ EN ROUMANIE APRÈS NEUF MOIS DE CAVALE

Page 18

Le Journal du Dimanche



SCANDALE

Les milliards engloutis de l'aide aux pays étrangers

15

**MONTANT ANNUEL
DE L'AIDE PUBLIQUE
AU DÉVELOPPEMENT**

MILLIARDS

**ALGÉRIE, JORDANIE,
SÉNÉGAL, TCHAD...**

**CES DÉLIRES
QUE FINANCENT
VOS IMPÔTS**



M 00831 - 4076 - F: 2,90 €

L'événement

GABEGIE

Dans les entrailles de l'aide publique au développement

TENTACULAIRE Difficile d'y voir clair dans l'organisation de cette aide publique au développement qui implique de nombreux acteurs, beaucoup d'aides différentes... et énormément d'argent

La gauche en voudrait toujours plus, Emmanuel Macron la plébiscite et les droites voudraient la restreindre. Mais qu'est-ce que l'aide publique au développement (APD) ? L'ensemble des financements d'organismes publics vers des pays bénéficiaires listés par l'OCDE. Entre 2017 et 2022, Emmanuel Macron a fait passer l'APD française de 10 à 15 milliards d'euros. Et si les récentes difficultés budgétaires ont imposé une baisse, elle n'est prévue que temporairement. En octobre dernier, le député RN Guillaume Bigot rendait un rapport parlementaire détaillé sur le sujet, appelant déjà à réexaminer une aide « illisible, coûteuse et peu efficace ». Depuis, Donald Trump a annoncé la suspension des activités de l'agence américaine, le temps d'examiner ses dépenses. De quoi relancer le débat.

C'est ce qu'a fait l'eurodéputée de Reconquête Sarah Knafo cette semaine sur le plateau de CNews : « On ne prend pas la mesure de ce que c'est, de prendre l'argent dans la poche des Français pour l'envoyer au monde entier. » Le ministre chargé des partenariats internationaux, Thani Mohamed-Soulihi, a immédiatement dénoncé des « manipulations grossières ». En reprenant l'exemple de la Chine contre lequel Sarah Knafo s'était notamment insurgée, le ministre a affirmé que la France n'y dépensait pas d'argent public, puisqu'elle « prête au taux du marché ». Quelques heures plus tard, c'est l'Agence française de développement

(AFD) qui critiquait à son tour « un flot d'informations non vérifiées ». Si la discussion est aussi difficile, c'est que l'APD se déploie de façon tentaculaire, en impliquant une myriade d'acteurs et différentes catégories d'aides.

Concrètement, quels en sont les acteurs ? Les ministères de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Économie, de l'Éducation et de la Recherche... mais également des établissements publics comme l'AFD, ainsi que les collectivités locales... Le tout sans compter l'échelle européenne à laquelle la France contribue évidemment. En France, le principal chef d'orchestre de la distribution des aides s'appelle donc l'AFD. Un organisme qui agit à la fois comme une banque quand il s'agit de financer des projets par des prêts, et comme une agence qui attribue également des

MONASSE THIERRY/ANBZ/ABACA ; KARIM ABOU RIALAH/SPISA



Sarah Knafo.

Thani Mohamed-Soulihi.

subventions pour le compte de l'État français. Voilà le nœud du débat entre Sarah Knafo, le ministre et l'AFD cette semaine. Mais si cette dernière a principalement réagi sur la question des prêts, cela n'épuise pas le sujet. L'agence indique elle-même la répartition des aides dans sa communication : en 2021, les dons ont représenté 88,1 % de l'APD mondiale, le reste relevait des prêts. En France, l'aide publique au développement française bilatérale (directement d'un pays à un autre) était sous forme de dons à 64,8 %.

Et si la passe d'armes de la semaine s'est concentrée sur la Chine, l'exemple n'épuise pas non plus – loin de là – la réalité de l'APD. Est-il vrai que l'AFD a des projets en Chine ? Oui. Est-il vrai que les prêts se font au taux du marché ? Oui. Mais la France y gagne-t-elle vraiment ? Pas sûr, pour deux raisons : d'abord parce que pour prêter de l'argent, la France surendettée est obligée... d'en emprunter. L'intérêt des pays émergents est évident : la France peut obtenir un taux plus intéressant qu'eux. Ensuite, l'avantage économique vanté par l'AFD – cela profiterait à des entreprises françaises – n'est pas si simple : l'OCDE interdit en effet de « lier » l'aide au développement à la préférence pour des biens

ou des services français... Résultat, la Chine – elle – privilégie ses entreprises. Voilà pourquoi le ministre peut affirmer que la Chine ne bénéficie pas directement, via l'aide au développement, d'argent public.

Et pour le reste ? Plusieurs autres pays ont recours à des prêts, plus ou moins bonifiés. En clair, la France prête une somme d'argent qu'elle a elle-même emprunté à un taux préférentiel, à des pays qui peinent à emprunter – malgré une meilleure situation économique. Pourquoi considérer ces prêts comme de « l'aide » ? Parce qu'avant un taux préférentiel, le prêt coûte au prêteur : la différence au moment du remboursement est comptabilisée comme « aide publique au développement ».

Mais la critique ne s'arrête pas là, contrairement à la défense : l'aide s'exerce parfois dans des projets illisibles et impossibles à contrôler, mais surtout sans discrimination dans des pays parfois hostiles, peu coopératifs en matière d'immigration, ou largement réputés pour leur corruption... Le tout avec une efficacité... difficile à mesurer objectivement. Concernant l'aide « multilatérale » – un tiers de l'aide globale (l'argent est donné à des institutions telles que la Banque mondiale, les agences des Nations unies ou divers fonds) –, la Cour des comptes s'est montrée très critique, dénonçant des structures sans contrôle ni transparence dans lesquelles 25 millions d'euros ont été investis en six ans... Concernant l'aide « bilatérale », cela dépend évidemment de projets.

Pour sa défense, l'AFD évoque des indicateurs concrets comme les taux de vaccination ou de scolarisation. Mais comment contrôler l'efficacité de projets ou d'études sur le genre, l'égalité homme-femme ou la décarbonation, par exemple ? Sur son site, l'AFD reconnaît qu'il est « globalement difficile d'évaluer l'impact de l'aide publique au développement ». Elle cite seulement trois chercheurs de l'université de Copenhague qui ont calculé, en 2010, que cette aide contribuait à un point de croissance supplémentaire dans les pays en développement. Depuis 2010, personne n'a donc cherché à en savoir plus sur cette aide qui représente, à l'échelle mondiale... quelque 223 milliards de dollars. Le temps est-il venu de le faire ?

L'aide s'exerce parfois dans des projets impossibles à contrôler

TRUMP DÉCLARE LA GUERRE À L'USAID

Un « nid de vipères ». L'expression, signée Elon Musk, illustre l'offensive des partisans de Trump contre l'Usaid, l'agence américaine chargée de l'aide au développement. Accusée d'être devenue un État dans l'État, un bastion du wokisme, et d'avoir trahi sa mission initiale – défendre les intérêts américains –, l'Usaid est dans le viseur : suspension des aides pour 90 jours, congé administratif généralisé pour ses 10 000 employés et lancement d'un audit d'envergure. Un tsunami dans cet instrument clé du soft power américain, dont le budget annuel s'élève à 44 milliards de dollars.

L'Usaid, créée en pleine guerre froide pour contrer l'influence soviétique, fut

longtemps un levier diplomatique stratégique de Washington. Mais son évolution suscite des oppositions. Budgets opaques, projets controversés, financements hors de contrôle : subventions pour des chirurgies de réassignation de genre au Guatemala, financement d'un opéra transgenre en Colombie, séminaires sur l'identité de genre à Édimbourg... En Afrique, l'agence aurait dépensé un demi-milliard de dollars pour des campagnes de sensibilisation au changement climatique, ou financé des organisations LGBT en Ouganda.

Pour ses contradicteurs, l'Usaid est devenue une enclave progressiste imperméable à toute remise en question. Un

rapport explosif de la Heritage Foundation dénonce une dérive accélérée sous Biden, transformant l'agence en bastion du militantisme. En interne, les tensions sont vives : en 2020, un millier d'employés ont signé un manifeste en soutien à Black Lives Matter, dénonçant le supposé « racisme systémique » de l'organisation.

Face à ces dérives, Trump entend reprendre le contrôle. Il a confié à Marco Rubio, secrétaire d'État, la mission de remettre l'Usaid au pas. Son plan est clair : recentrer l'agence sous l'autorité du département d'État et purger ses influences idéologiques. ●

JULES TORRES

CHARLOTTE D'ORNELLAS

L'événement



Guillaume Bigot à l'Assemblée nationale, le 10 juillet dernier.

QUENTIN DE BROUEN/PHOTOS LUCIALAF

“Le moratoire est absolument indispensable”

ALERTE Le député RN Guillaume Bigot a mené une mission pour avis budgétaire, au nom de la commission des affaires étrangères, au sujet de l'Aide publique au développement (APD). Un rapport rendu en octobre dernier à l'Assemblée nationale

INTERVIEW

L'APD, en France, apparaît tentaculaire. Quel est le rôle de l'Agence française de développement (AFD) ?

Quiconque se penche sur l'APD offerte par la France ne peut qu'être frappé par son inextricable complexité, produite par une technocratie dont on se demande parfois si elle ne cherche pas à brouiller les pistes. Une partie de cette aide est réalisée sous forme de dons et une autre sous forme de prêts. Ces prêts ou dons sont dirigés vers des États étrangers – aide bilatérale – ou versés à des organisations internationales – aide multilatérale. L'AFD (et ses filiales) joue un peu le rôle d'un chef d'orchestre, à la fois privé et public, tant pour le compte des ministères français que de nombreuses organisations internationales. C'est à la fois un guichet d'aides publiques, mais aussi une banque qui lève des fonds privés pour financer des opérations avec des entreprises. Cette seule définition laisse entrevoir un système tentaculaire, voire magmatique. Si l'on ajoute que la France aide, chaque année, 271 organisations internationales et 150 pays au moyen de prêts ou dons, on conçoit que la Cour des comptes elle-même peine à s'y retrouver.

Y a-t-il une idéologie identifiable ou un parti pris dans la distribution de cette aide ?

Le discours colonialiste s'est également renversé, nous estimant respon-

sables – et comptables – des fléaux qui ravagent certains pays. Au départ très axée sur nos anciennes colonies et sur les pays les plus pauvres, l'APD s'est teintée d'idéologie mondialiste en se déployant « tous azimuts ». En son nom, on aide le développement du secteur privé (entreprises), des pays avec lesquels nous n'avons que peu de liens ou qui n'en ont pas besoin, voire des pays hostiles. Cette mondialisation se traduit également par une montée en puissance des contributions multilatérales dans l'APD française. Les aides que nous servons via l'Union européenne ou des fonds globaux (Fonds vert pour le climat, Fonds mondial contre le sida) représentent 43 % de notre aide globale. Depuis 2017, ce sont 25 milliards. Et 72 % de ces financements sont des contributions volontaires : une anomalie ruinieuse voulue par Emmanuel Macron pour compenser la baisse de nos apports aux organisations internationales (en raison de la diminution relative du PIB français).

C'est donc la mondialisation qui prévaut.

On peut considérer que cette logique de financement des grandes causes mondiales (égalité de genre, lutte contre le réchauffement climatique...) vise à préserver une mondialisation qu'on refuse obstinément d'interroger : on préfère organiser une sorte de charité mondiale pour corriger certains de

« Nous avons cherché à comprendre l'origine de ces flux financiers »

ses effets. C'est pour ça que l'on nous parle de « biens publics mondiaux », comme le climat. Soyons concrets : le Brésil ou l'Indonésie, pays souverains, déforestent sans relâche, pour le plus grand profit des multinationales qui les aident à le faire. Mais, en bout de chaîne, c'est le citoyen français que l'on culpabilise en lui réclamant de l'argent pour replanter les forêts primaires.

Comment s'articule l'échelon européen pour la France ?

Cette aide publique européenne nous coûte de plus en plus cher (presque 3 milliards) pour des résultats encore plus décevants que l'APD française. Dans deux rapports successifs, la Cour des comptes européenne a épinglé cette catastrophe mais les budgets augmentent toujours. Les magistrats européens ont, par exemple, dénoncé la livraison de 250 chameaux à la Mauritanie pour lutter contre le djihadisme ou l'achat de mixeurs électriques pour des écoles africaines... privées d'électricité.

De quel argent parle-t-on exactement ?

Dans le cadre de notre mission pour avis budgétaire, nous avons justement cherché à comprendre l'origine et la destination de l'ensemble de ces flux financiers. C'est extrêmement délicat. En tant que député, il ne m'a pas été possible de disposer d'une cartographie exhaustive de tous les flux entrants et sortants gérés directement ou indirectement par les ministères et par l'AFD. Notons d'ailleurs que l'AFD est passée de la 28^e à la 35^e place dans le classe-

ment international sur la transparence des agences de développement.

L'AFD se défend en évoquant l'existence de prêts, en plus des dons. Mais il y a un risque quand même, écrivez-vous...

Au total, les prêts réalisés par l'AFD pèsent 50 milliards, dont 9,7 milliards vers des pays à risque. Dans mon rapport, j'ai révélé que l'administration s'était volontairement rendue minoritaire au sein des organes de gouvernance de l'AFD afin que la dette de cet organisme ne grève pas celle de la France. Pourtant, en cas de défaut, c'est le contribuable français qui sera appelé.

Pourquoi décrivez-vous une APD difficile à évaluer ?

Premièrement, la fragmentation est ahurissante : une myriade d'acteurs – ministères, agences internationales – dispersent les fonds sans réelle coordination et ces fonds passent par d'innombrables canaux. Deuxièmement, les indicateurs de performance sont soit inexistant, soit tellement vagues qu'ils sont dérisoires. Cela fait des années que le législateur exige des indicateurs et la réunion d'un organisme de contrôle. C'est encore en travaux. Lorsque je me suis rendu aux Comores, j'ai constaté que l'ambassadeur avait peu de prises sur les opérations pilotées par l'AFD et ses filiales. Je serais curieux de savoir si nos ambassadeurs notent les agents de l'AFD comme ils sont censés le faire ?

On défend parfois l'APD comme un moyen de lutte contre l'immigration illégale. Est-ce efficace ?

Les montants dédiés représentent moins de 1 % de notre aide globale et ces versements ne sont assortis d'aucune contrainte. D'ailleurs, l'OCDE refuse de comptabiliser toute aide exigée de la part du bénéficiaire des résultats en matière de maîtrise des flux migratoires. Surtout, le lien qui peut nous sembler intuitif entre développement économique et réduction de l'immigration ne l'est pas. L'amélioration de la situation économique donne parfois aux populations les moyens de rémunérer un passeur ou d'acheter un téléphone portable, ou encore d'acquiescer des compétences ou des diplômés leur permettant de partir.

Plus largement, vous dénoncez une France incapable de défendre ses intérêts. Pourquoi ?

Primo, nous faisons tout pour invisibiliser notre aide, en privilégiant l'aide multilatérale plutôt que bilatérale mais aussi en étant presque gêné d'en assurer la publicité. *Secundo*, nous finançons souvent n'importe quoi, des projets ne correspondant pas à la réalité ou à la culture du pays et souvent irréalistes ou fantaisistes. *Tertio*, lorsque nous finançons des projets utiles, ce sont souvent des entreprises étrangères qui en bénéficient. *Quarto*, notre aide manque cruellement de conditionnalité. Nous continuons par exemple à verser des fonds à des pays refusant de coopérer ou nous étant hostiles.

Pensez-vous qu'il faille engager un moratoire comme les États-Unis ?

C'est indispensable. Ce moratoire doit exclure les aides contractuelles pour ne pas décrédibiliser la signature de la France et celles qui relèvent de l'urgence. Pour le reste, il faut vigoureusement appuyer sur « pause ». Nous économiserions immédiatement plusieurs milliards dont nous avons tant besoin en métropole comme en outre-mer. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR CHARLOTTE D'ORNELLAS

L'événement

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

Exemples de subventions distribuées dans le monde

GESTION Parfois pertinents, ils sont aussi ubuesques, difficiles à décrypter, idéologiques, obsédés par le « genre », impossibles à évaluer... On trouve de tout dans les projets financés par l'AFD. Liste non exhaustive de ses dons à travers le monde, sous forme d'aides bilatérales ou multilatérales

(Tous les chiffres sont donnés en euros)

350 000

MADAGASCAR

Réduire les violences de genre au sein des collèges par la pratique du rugby

Dans une île où 80 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, l'AFD finance un projet pour « réduire les violences de genre au sein des collèges par la pratique du rugby ». C'est l'association Terres en Mêlées qui a hérité de la somme, pour un projet en trois phases. Phase 1, de janvier 2024 à décembre 2026 : déconstruction des stéréotypes de genre, notamment par le biais de « vingt professeurs d'EPS ». Une « étude comportementale » est prévue sur 200 élèves avec un but : que « 90 % de collégiennes développent l'esprit de sororité ». Phase 2 : prise en charge des victimes de « violences basées sur le genre ». Phase 3 : que l'association atteigne l'autonomie.

Bien que d'utilité publique, le projet de lutte contre le criquet pèlerin, qui ravage les cultures, comporte de nombreuses zones d'ombre.

700 000

ALGÉRIE, TUNISIE

Jeunesse et pouvoir d'agir (2024-en cours)

Gouvernance citoyenne, inclusivité, promotion de la jeunesse... Ce sont les mots-clés associés à la subvention léguée par l'AFD à l'ONG Migration-Citoyenneté-Développement (Grdr). Le but est plus que vague : pallier les « difficultés rencontrées par la jeunesse en Tunisie et en Algérie ». Les outils le sont aussi : mise en place d'une « insertion intégrale » d'ordre économique, citoyen ou climatique, dédiée aux jeunes des deux pays du Maghreb. Plus concrètement, l'AFD espère la création d'un tissu associatif à « échelle locale », qui intégrerait 600 à 800 jeunes, à l'issue du projet censé durer trois ans.

3 MILLIONS

ALGÉRIE, BURKINA FASO, LIBYE, MALI, MAROC, MAURITANIE, NIGER

Recherches sur le criquet pèlerin

C'est une aide multilatérale accordée à l'agence spécialisée de l'Onu pour l'alimentation et l'agriculture (Fao), via sa commission de lutte contre le criquet pèlerin. Une somme versée pour « améliorer la sécurité alimentaire et préserver la santé humaine, animale et des écosystèmes », menacés par cet insecte invasif qui s'attaque aux cultures agricoles. Objectif louable... mais l'application du projet reste néanmoins vague, décrite comme autant « d'activités de recherche opérationnelles ». La note de communication d'opération de l'AFD ne donne aucune autre information. Le rapport indique seulement que le financement est divisé en deux parties : deux millions pour la gestion du projet, auxquels s'ajoute un million « en appui au plan régional d'urgence face à la menace acridienne ». Les « effets attendus » sont tout aussi flous : « En améliorant les connaissances sur l'évolution des dynamiques de populations de criquets en lien, il permettra d'assurer de la pertinence des moyens de prévention, notamment dans le cadre du changement climatique. » Le 13 mai 2024 signalait la fin du projet... Depuis, aucune nouvelle sur l'avancement de la lutte antiacridienne.

1,2 MILLION

SÉNÉGAL

Insertion socioprofessionnelle des jeunes filles et garçons talibés dans les zones périurbaines

Le Secours islamique France bénéficie depuis 2020 d'une subvention pour le Sénégal. L'objectif : « La formation et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes filles et garçons talibés [étudiants, NDLR] dans les zones périurbaines. » En d'autres termes, une subvention prévue pour les élèves des écoles coraniques traditionnelles, dites non formelles. Ces établissements, souvent très précaires, ne sont pas reconnus officiellement par l'Etat sénégalais. Le projet envisage donc une aide à des élèves « peu pris en compte par les politiques publiques ». Bilan temporaire ? « Un modèle d'inclusion accessible et spécifique défini » ; « au moins 210 de ces jeunes talibés sont réinsérés.e.s » (sic) ; « au moins 210 des jeunes ciblés considèrent que leurs avis sont pris en compte et intégrés dans les politiques publiques des collectivités. » Un bilan dont l'objectivité repose donc sur leur « considération ».



L'événement

21,5 MILLIONS

TCHAD

Développement inclusif des zones d'accueil pour les réfugiés (2018-2022)

Si les autorités tchadiennes ont récemment mis fin au partenariat militaire avec l'armée française, l'AFD continue à opérer dans le pays. En 2018, en partenariat avec l'Union européenne, l'AFD a octroyé cette subvention au projet « Diza », qui vise à réintégrer les centaines de milliers de réfugiés déplacés au Tchad dans une économie locale « inclusive ». Avec diverses missions : partenariats entre acteurs privés et publics, amélioration de l'accès aux services sociaux de base pour les migrants, lutte contre les tensions intercommunautaires... Depuis le début du projet, en 2018, plus de 500 000 nouveaux migrants sont venus s'installer au Tchad.

637 000

LIBAN

Lutte contre l'insécurité menstruelle et promotion de l'autonomisation économique (en cours)

Dans la région du Akkar, dans le nord frontalier de la Syrie, la situation économique et sécuritaire est catastrophique. Les réfugiés syriens sont nombreux à y vivre dans des conditions déplorables et la plupart des infrastructures libanaises sont dans un état pitoyable. Mais l'AFD a choisi de financer un projet de lutte contre « l'insécurité menstruelle » des femmes libanaises. La subvention a été versée à l'ONG française Plan international France, spécialisée dans le droit des femmes. Les financements de l'AFD ont ainsi permis la mise en place d'une production locale de serviettes hygiéniques ainsi que la « sensibilisation de plus de 4 000 jeunes femmes » à la santé sexuelle, la menstruation et à... « l'égalité des genres ». Un soutien financier justifié par l'objectif de « l'indépendance économique et la santé menstruelle des adolescentes et des femmes », tout en contribuant à « faire évoluer les pratiques et mentalités autour de la menstruation et des normes de genre néfastes ».

1,2 MILLION

ÉGYPTE

Aide psychiatrique pour les migrants... (2019-mentionnée en cours)

C'est l'ONG Médecins du monde qui a bénéficié de la subvention pour « l'accès aux services de santé mentale et soutien psychosocial » ainsi que la « détection du handicap pour les migrants et les populations hôtes les plus vulnérables en Égypte ». Pour atteindre ses objectifs, le projet prévoit entre autres « le renforcement des capacités du personnel des centres de soins de santé primaire », « des ateliers de travail avec les migrants sur les mécanismes de protection », « la formation de mères d'enfants en situation de handicap » ou encore des « actions de plaidoyer ». Des actions sans doute légitimes en Égypte, mais avec un argent français qui manque dans le système de santé mentale... français, promu grande cause nationale pour l'année 2025. En janvier dernier, le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) alertait en effet sur un « déni d'une situation extrêmement grave ». Un constat illustré en chiffres par un rapport parlementaire de décembre 2024 : « Le système de soins psychiatriques français a connu une perte nette de 7 000 places de temps complet entre 2008 et 2022. »



GRDR

1,3 MILLION

NIGER, BURKINA, CÔTE D'IVOIRE, BÉNIN, SÉNÉGAL

Droits à la santé sexuelle et reproductive (2019-en cours)

Dans la bande sahélienne, au Niger, la France a été expulsée du pays en août 2023. Après un coup d'État, une junte militaire a pris le pouvoir et a fait de la France son ennemi n° 1. Pour autant, l'Agence française d'aide au développement ne s'est pas retirée du pays et continue de financer plusieurs projets d'importance. Construction d'une centrale photovoltaïque, subventions à des projets agricoles ou pastoraux, l'AFD est également impliquée dans des projets favorisant l'accès à l'avortement et à la contraception, pour plus d'un million d'euros. Au Niger, c'est l'ONG féministe Equipop, qui « place l'approche du genre au cœur de ses actions », qui a reçu le soutien financier de l'AFD.

200 000

LA CIMADE

Agir pour une meilleure protection des droits des migrants (2019-en cours)

Au Sénégal, aux Comores et au Suriname, l'Agence française d'aide au développement subventionne l'ONG La Cimade, régulièrement accusée de soutenir l'immigration illégale en France. Intitulé « Agir pour une meilleure protection des droits des migrants », le projet aux contours assez flous « entend travailler aux enjeux et modalités fondamentaux de cette protection le long des parcours migratoires ». La Cimade encadre ainsi le collectif africain Loujina-Toukarakanké, qui a comme spécificité de venir en aide aux migrants africains pour effectuer leur traversée. Au Suriname et aux Comores, aucun partenaire n'a pour le moment été identifié.

151 MILLIONS

Dont une part de « prêts »

**JORDANIE
Des budgets non générés (2022-en cours)**

L'AFD accompagne le royaume de Jordanie dans la mise en place d'une « budgétisation sensible au genre ». Sur son site internet, l'agence mentionne un prêt souverain, mais également des subventions pour ce faire. L'objectif ? Sensibiliser les acteurs économiques et institutionnels jordaniens à la question de « l'égalité des genres » et à une meilleure mixité dans le recrutement. Sans que des mesures concrètes soient mentionnées, l'AFD établit un but difficile à saisir : « La pleine prise en compte des inégalités de genre à toutes les étapes de la chaîne budgétaire et concilier, aligner et ajuster la double approche « positive » et « intégrée », autant de marqueurs de la démarche BSG (Budgétisation sensible au genre) en Jordanie. »

1,7 MILLION

AFRIQUE ET CAUCASE

Protection holistique des minorités sexuelles et de genre (2024-en cours)

C'est l'ONG Agir ensemble pour les droits humains qui a écopé de la subvention pour favoriser l'inclusion des minorités sexuelles dans le Caucase ou en Afrique. Comment ? En finançant des organisations représentatives des « minorités sexuelles et de genre », en favorisant des programmes d'inclusion, en mettant en place des événements culturels, médiatiques et artistiques afin de sensibiliser au sort des communautés LGBTQIA+. En plus de l'ONG bénéficiaire, l'AFD précise s'appuyer sur des associations partenaires comme Urgence homophobie, Cœur arc-en-ciel ou encore la Fondation Le Refuge. Conçu pour une durée de 30 mois, le programme espère ouvertement réussir à « renforcer l'influence dans les processus internationaux des organisations représentatives des minorités sexuelles ». ●

PHILIPPINE FARGES
ET GEOFFROY ANTOINE



L'EXEMPLE DES COMORES 250 MILLIONS D'EUROS EN 26 PROJETS

En 2019, des accords dits de « coopération » étaient signés entre la France et le gouvernement des Comores : en l'occurrence, l'enjeu était migratoire. La France investissait 150 millions d'euros via l'aide au développement, en échange de quoi le gouvernement comorien s'engageait à lutter contre l'immigration illégale qui submerge l'île française de Mayotte. Depuis, le budget a augmenté pour atteindre 250 millions d'euros, répartis entre vingt-six projets et dix secteurs d'intervention. Santé, écoles, eau, infrastructures, gouvernance, appui à différents ministères, mise en place d'une assurance maladie généralisée... Soit exactement ce dont manquent les Mahorais voisins, répète régulièrement la députée mahoraise Estelle Youssouffa (LIOT) qui appelle à restreindre cette aide au développement.

Pourtant les autorités se félicitent d'une réussite, expliquant que les Comores empêchent le départ de 8 000 personnes par an vers Mayotte. Une goutte d'eau alors que 40 points de départ sont recensés et que le chef régional de l'Insee déclarait l'année dernière qu'à Mayotte, « près d'un habitant sur deux est de nationalité étrangère, soit 48 % de la population totale, et 95 % de ces étrangers sont Comoriens ». Depuis, non seulement le gouvernement comorien parle ouvertement de « la soi-disant appartenance de l'île de Mayotte à la France », niant ainsi la souveraineté de la France sur son territoire, mais Guillaume Bigot évoque dans son rapport l'existence d'un cercle vicieux du « chantage à l'aide ». Maintenant qu'elle est en place, son retrait entraînerait des départs massifs, menaçant les autorités comoriennes. Autorités d'un pays malheureusement connu pour sa corruption endémique... Dans lequel les aides à la « gouvernance » atteignent pourtant des millions. ● C. D.